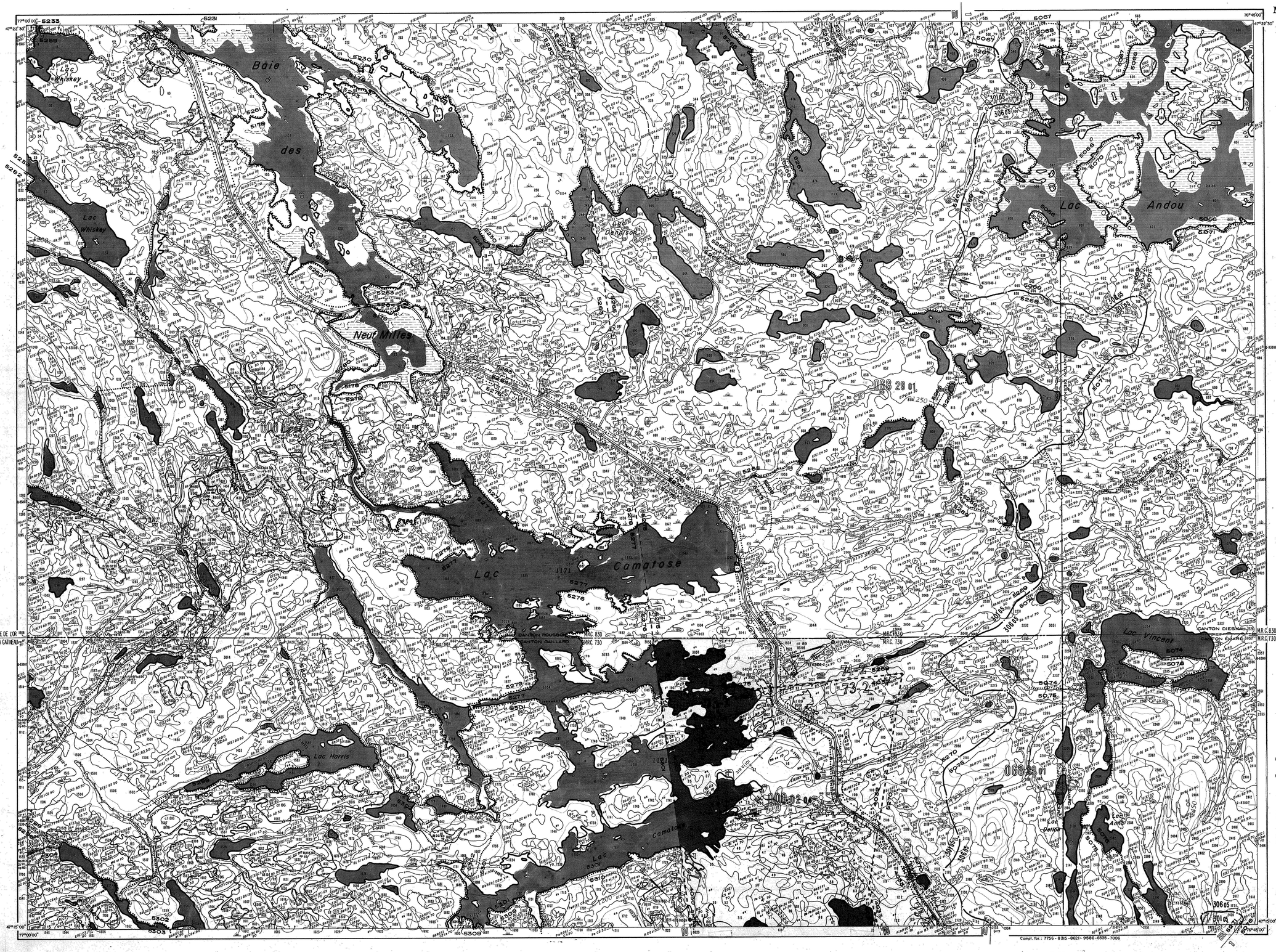

Compt. for.: 7756 - 8315 - 8621 - 9586 - 6535 - 7006

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à blanc ..... cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dlg
Coupe de jardinage ..... cj
Jardinage partiel (étagé ou inégal) ..... jpi
Coupe partielle ..... cp
Plantation en enrichissement ..... pen
Plantation de bouleaux ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Exploitation commerciale xc
(résulte dans les tableaux boisés décrits ci-dessus) xc

N.B.: Des interventions n'impliquant aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (P)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à mélèze (ulmaire) ..... R (M)
— — à peuplier ..... R (PE)
— — à pin sylvestre ..... R (PS)
Pessière ..... P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... P (E)
— — à thuya (cèdre) ..... P (T)
— — à peuplier ..... P (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (P)
— — à pin rouge ..... P (PR)
— — à pin gris ..... P (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche ..... P (EB)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... P (EB-P)
— — (plantation d'épinette noire) ..... P (EN-P)
— — (plantation d'épinette rouge) ..... P (ER-P)
Sapinière ..... S
— (le sapin ou/et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (P)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à peuplier ..... S (PE)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... S (EB-P)
— — (plantation de sapin baumier) ..... S (SB-P)
Pinède à pin blanc ..... PB
— — avec pin rouge
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PB (P)
— — avec thuya (cèdre) ..... PB (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— — avec pin gris ..... PB (PG)
— — avec peuplier ..... PB (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — (plantation) ..... PB (P-P)
Pinède à pin rouge ..... PR
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (P)
— — avec thuya (cèdre) ..... PR (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — avec pin blanc ..... PR (P)
— — avec pin gris ..... PR (PG)
Pinède à pin gris ..... PG
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PG (P)
— — avec thuya (cèdre) ..... PG (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (P)
— — avec peuplier ..... PG (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — (plantation) ..... PG (P-P)
Cédrière C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (P)
— — à pin rouge ..... C (PR)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à peuplier ..... C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (plantation de pin sylvestre) ..... C (PS-P)
Prucheraie ..... Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (P)
— — à pin rouge ..... Pr (PR)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation de mélèze laricin) ..... Pr (ML-P)
MÉLÈZIN ..... ML
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... ML (ML)
— — à thuya (cèdre) ..... ML (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... ML (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... ML (P)
— — à pin gris ..... ML (PG)
— — à peuplier ..... ML (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... ML (S)
— — (plantation de mélèze laricin) ..... ML (ML-P)
— — (plantation de mélèze européen) ..... ML (ME-P)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Couvert	Sous-couvert
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — avec mélèze	F1 (M)	F1 (M)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — avec mélèze	BB (M)	BB (M)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — avec épinette	BJ (E)	BJ (E)
— — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — avec pin rouge	PE (PR)	PE (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
Épinette noire avec sapin	E (S)	E (S)
Épinettes résineuses	E (R)	E (R)
Mélange de feuillus	M (F)	M (F)
Mélangés à feuillus indéterminés	M (R)	M (R)
— — sur sol mouillé	M (R-F)	M (R-F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences tolérantes	F	
— — d'essences indéterminées	F	
— — d'essences intolérantes	F	
Bouleau à bouleau blanc	BB	
— — à bouleau jaune	BJ	
Peuplier	PE	
Peuplier rouge	PR	
Érablière	E	
— — à bouleau jaune	E (BJ)	
— — à bouleau blanc	E (BB)	
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)	
— — à peuplier rouge	E (PR)	
Plantation d'érable à sucre	E (E-P)	
— — à bouleau jaune	E (BJ-P)	
— — à peuplier hybride	E (PH-P)	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désolé en sol ou dénudé sec ..... ⊥
Désolé en sol ou dénudé humide ..... ⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... ~
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... ⊥
Voie ferrée ..... ⊥
Emplacement urbain, camping, débarcadère, centre de ski, terrains de golf, etc. ..... ⊥

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bande ..... cb
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisseur légère ..... cp
Chablis partiel ..... cp
Chablis partiel ..... cp
Brûlé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlé ..... br
Chablis totale ..... ch
Cépilaie vivante cv
Friche ..... fr
Pasture ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
0 (zéro)	0-10 ans	70-90 (ans)
30	11-30	90-50
50	31-50	50-30
70	51-70	30-50
90	71-90	50-70
90+	91 et plus	70-10

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-10 (ans)	30-70 (ans)
90-50	50-90
90-50	50-90
90-50	50-90
90-50	50-90
90-70	50-70

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à dominance de haut tolérant, longévité des tiges entre 0 et 90 ans.
Autres peuplements: longévité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieux irrégulière: Peuplé à dominance de haut tolérant, longévité des tiges inférieure à 90 ans.
Autres peuplements: longévité des tiges sont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	rien
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Sévère	91 % et plus	'''

Superficies exclusives de pente supérieure dans les portés publiques seulement.
N.B.: Les classes de pente n'apparaissent dans les portés publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C0 C0 C0 — 0 C0 C0 V1

S — sélection
1 — classe de densité
E — essence dominante
1 — classe d'âge
C0 — perturbation
C0 — classe de hauteur
C0 — classe de pente
0 — classe de drainage
V1 — type de couvert
— — sous-groupe d'essences
— — groupement d'essences

— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

QUALITÉ FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FERREAULT ET ASS. (G.G. 75)
SIGNATURE: [illegible]

QUALITÉ FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. (G.G. 73)
SIGNATURE: [illegible]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 73-2*
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion 0
Stoc d'aménagement 0
Concessionnaire ou autres 0
Bassin hydrographique 306 05*
Bassin primaire 306
Bassin secondaire 05
Unité de gestion privée 371
Municipalité 80900
Division de recensement 0
Municipalité 0
Cadastre 0
Parcelle ..... 4030 *
Région écologique 7a2

Municipalité régionale de comté:
M.R.C. 830 LA VALLÉE DE L'OR*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1982-1983; Année de publication: 1983-1984; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/3/83 + 15/12/83
Déclination magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-11	31-N-10		31-N-9
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-6	31-N-7		31-N-8
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-3	31-N-2		31-N-1

31 N/7 S.O.

2

42